

15ème législature

Question N° : 34580	De Mme Claire Bouchet (La République en Marche - Hautes-Alpes)	Question écrite
Ministère interrogé > Agriculture et alimentation		Ministère attributaire > Agriculture et souveraineté alimentaire
Rubrique > agriculture	Tête d'analyse > Soutien à la filière fruits et légumes	Analyse > Soutien à la filière fruits et légumes.
Question publiée au JO le : 08/12/2020 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Claire Bouchet attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur le soutien à la filière fruits et légumes durant la période de crise de la covid-19. Depuis le mois de mars 2020, les producteurs se mobilisent pour continuer à fournir aux Français des produits bons et sains issus de l'agriculture conventionnelle et biologique. Si les mesures de soutien au secteur agricole dans le cadre du plan de relance sont un premier pas dans le bon sens, les producteurs constatent toujours les mêmes difficultés sur le terrain, notamment sur le plan sanitaire : les ravageurs et maladies sont de plus en plus présents (pucerons, punaise diabolique, rouille grillagée, etc.) et les solutions de lutte de plus en plus absentes. Il ne peut pas y avoir de soutien et de plan de relance efficace sans repartir des réalités du terrain. Pour la filière fruits et légumes, cela se traduit par la nécessité de permettre aux producteurs de lutter efficacement contre les maladies et ravageurs et d'avoir accès aux mêmes outils que leurs homologues européens. Dans ce contexte, elle lui demande quelles mesures spécifiques le Gouvernement entend mettre en œuvre dans le domaine de la protection contre les maladies et ravageurs, ainsi que pour limiter les distorsions de concurrence phytosanitaires face aux concurrents européens et extra-européens.